

# Réunion régionale Automatisation de la prise en charge médicamenteuse : PUI & territoires

**Vendredi 18 janvier 2019**

Amphithéâtre Farabeuf

Campus des Cordeliers

15 rue de l'école de Médecine - 75006 PARIS

# Projet PUI de territoire de l'Alliance Hospitalière de l'Ouest Parisien

— Brigitte BONAN, Présidente de la CME, Pharmacien  
Chef de service

— Stéphanie FORTE, Directrice des Affaires Médicales et  
des coopérations

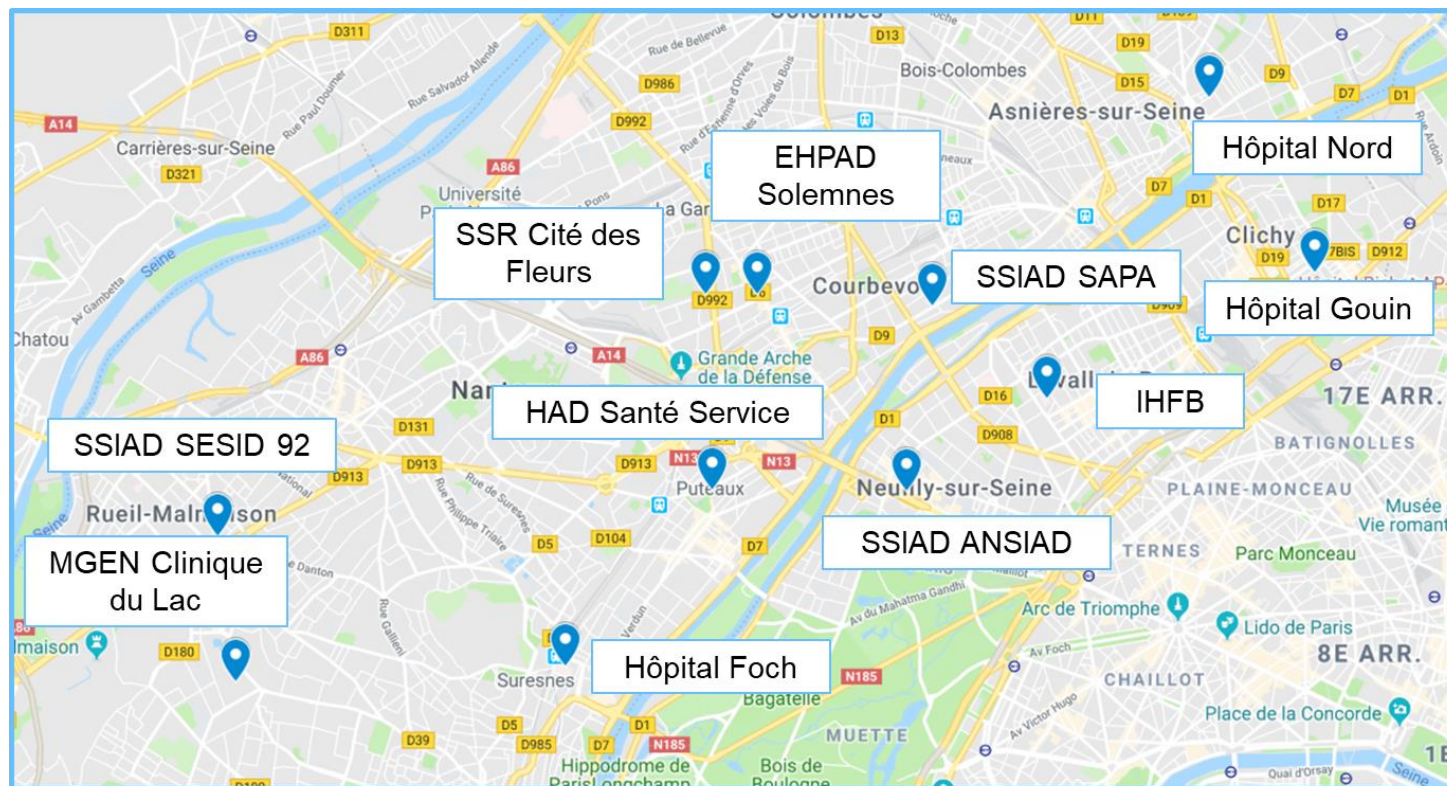




# CONTEXTE et OBJECTIFS

# Contexte et objectifs du projet d'automatisation

## Présentation de l'Alliance Hospitalière de l'Ouest Parisien



De nombreuses coopérations territoriales tant au niveau médical : Neurologie, Gériatrie, Urologie, Pneumologie, ... qu'au niveau des fonctions supports : Laboratoires, Hygiène, Formation, DPO, et ... PUI !

# Contexte et objectifs du projet d'automatisation

## Historique et objectifs du projet de PUI de territoire

- Une dynamique nationale de réflexion sur la réorganisation et la mutualisation des activités pharmaceutiques
- Trois études menées depuis 2015 sur :
  - 1/ La reconfiguration de la PUI de l'Hôpital de Foch,
  - 2/ Une réflexion territoriale entre Foch, l'IHFB, SSR et EHPAD Solemnes
  - 3/ Une étude d'opportunité sur la collaboration entre les ESPIC et les ES du GHT

### ➔ **Projet de robotisation et d'informatisation de la prise en charge des médicaments à l'échelle de l'Alliance Hospitalière :**

- **Sécuriser le circuit des médicaments, DMS et solutés**
  - DDN par une production des piluliers de manière robotisée
  - Sur-conditionnement des doses unitaires
  - Informatisation et sécurisation du circuit
- **Renforcer l'expertise pharmaceutique sur les établissements SSR & EHPAD**
  - Analyse pharmaceutique
  - Expertise qualitative et quantitative sur les produits
  - Présence hebdomadaire d'un pharmacien hospitalier sur site
  - Garde de territoire 24h/24 et astreinte d'un pharmacien senior
- **Permettre une efficacité logistique et économique**
  - Groupement d'achat : économie d'achat de médicaments et DMS hors Foch
  - Centralisation et robotisation de la production des doses unitaires de médicaments
  - Optimisation de la gestion des commandes, du suivi des stocks, des retours et des péremptions

# Contexte et objectifs du projet d'automatisation

La PUI unique de territoire : une volonté de l'ensemble des acteurs



MCO

1

Hôpital Foch

SSR

2

SSR Cité des Fleurs (94 lits)

3

EHPAD Les Solemnes (93 lits)

EHPAD

4

5

6

3 EHPAD en cours de contractualisation (300 lits)

Une véritable volonté de l'ensemble des acteurs de converger vers une organisation autour d'une PUI unique, positionnée sur le site de l'Hôpital Foch, assurant l'ensemble des besoins pharmaceutiques (médicaments, DM, solutés, gaz médicaux, ...) de l'ensemble des établissements du périmètre



# ORGANISATION CIBLE DÉTAILLÉE

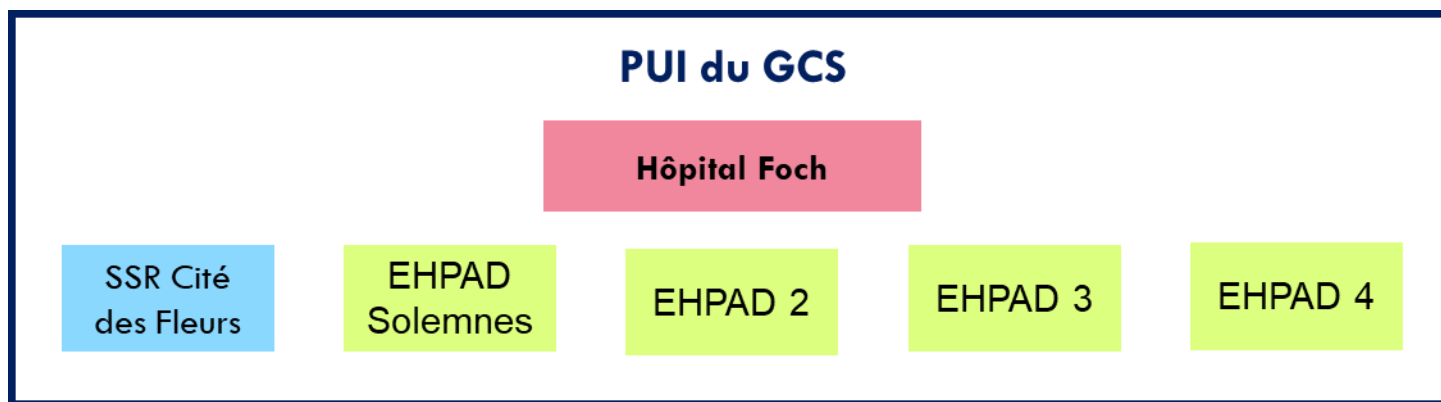


# Organisation cible détaillée

## Forme juridique retenue et démarches administratives

### Forme juridique adoptée

- Création d'un GCS constitué par l'ensemble des ES du périmètre
- Création d'une PUI unique couvrant les activités actuelles des PUI de Foch et de la Cité des Fleurs + le nouveau périmètre de PDA + approvisionnement DMS/Solutés pour les EHPAD membres du GCS



### Démarches administratives

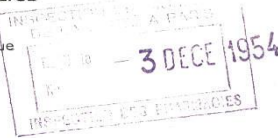
- Dépôt auprès de l'ARS d'une convention constitutive et un règlement intérieur pour la création du GCS
- Dépôt d'une demande d'autorisation pour la création de la **nouvelle PUI** du GCS
- **Fermeture des PUI existantes** (Hôpital Foch et SSR Cité des Fleurs)
- Modification des forfaits des EHPAD pour passer en forfait global par patient AVEC PUI
- Rupture des contrats entre EHPAD et officines de ville partenaires



PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de l'Hygiène  
et de la Sécurité Publique

1<sup>er</sup> BUREAU



## Pharmacies des Etablissements de Soins

Licence N° H **50**

LE PRÉFET DE POLICE,

VU :

— la loi du 11 septembre 1941, validée et modifiée par l'Ordonnance du 23 mai 1945 et les textes subséquents, notamment les art. 21 et 25, ensemble les art. 60 et 67 du Code de la Pharmacie ;

— les instructions ministérielles du 7 mai 1953 ;

— la demande de M. **CHEVALIER**

en qualité de directeur de l'établissement dit **Centre Médico-Chirurgical**  
**FOCH**

sis **40 rue Worth à Suresnes (Seine)**

en vue d'être autorisé à posséder une pharmacie intérieure pour les besoins de cet établissement ;

— l'avis du Conseil Régional de la Section A. de l'Ordre des Pharmaciens,

Sur la proposition du Directeur départemental de la Santé à Paris,

ARRÊTE :

Article 1<sup>er</sup>. - Une licence est accordée sous le n° H **50** pour la pharmacie  
intérieure de l'établissement de soins dit **Centre Médico-Chirurgical**  
**FOCH**

sis **40 rue Worth à Suresnes (Seine)**

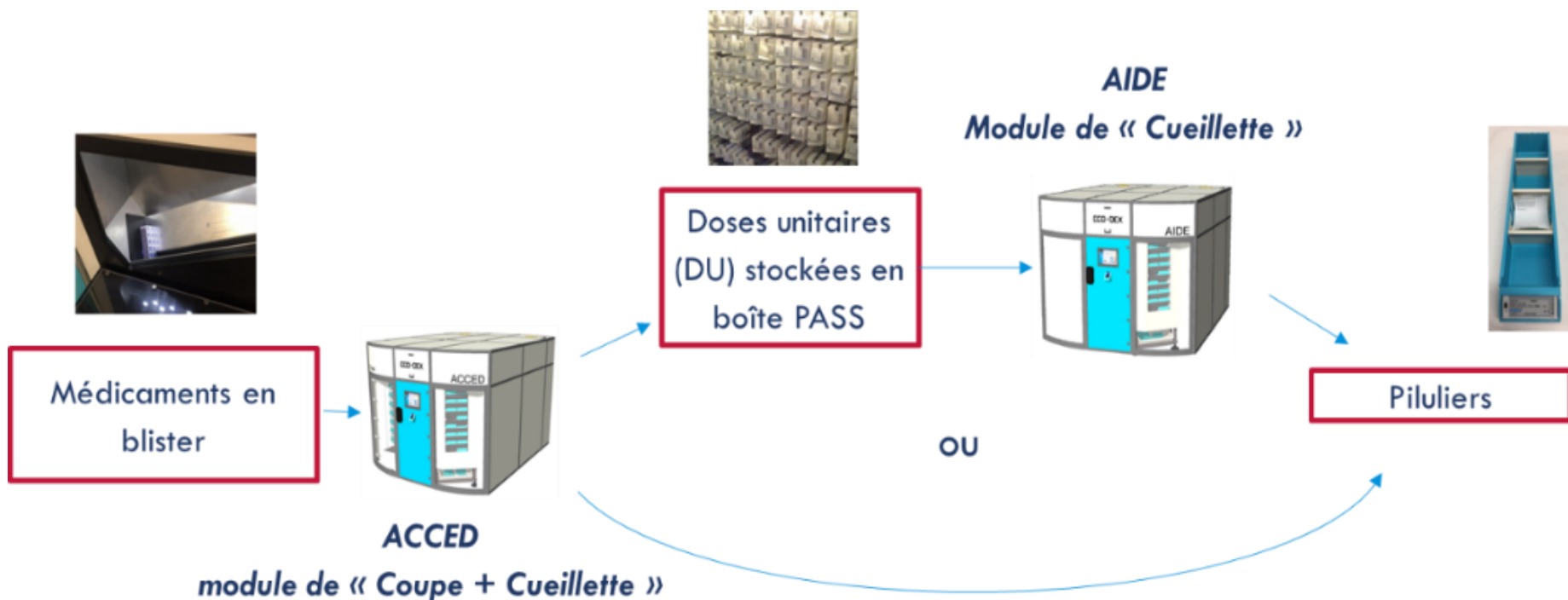
représenté par son Directeur.

Imp. S T 8370

# Organisation cible détaillée

## Robots de DDN

- Choix du robot ECODEX selon différents critères permettant de couvrir l'approvisionnement en piluliers pour environ 500 lits :
  - **1 ACCED** : module de « Coupe + cueillette » permettant de transformer des blisters en Doses Unitaires (DU par la suite) surconditionnées puis de dispenser des piluliers nominatifs
  - **1 AIDE** : module de « Cueillette » permettant de dispenser des piluliers nominatifs



# Organisation cible détaillée

## Organisation pharmaceutique

### Organisation de l'équipe pharmaceutique

- Mise en place d'une **équipe unique de pharmaciens** assurant l'ensemble des tâches pharmaceutiques du territoire
- Pour couvrir les besoins des établissements SSR et EHPAD
  - 1 **pharmacien responsable de la gestion de la production robotisée** sur le site de l'Hôpital Foch
  - 1 **équipe territoriale de pharmaciens** assurant notamment:
    - La validation pharmaceutique des ordonnances
    - Des vacations pharmaceutiques sur site
    - La livraison des médicaments stupéfiants
    - La formation des personnels soignants des sites

### Mise en place d'un livret thérapeutique unique

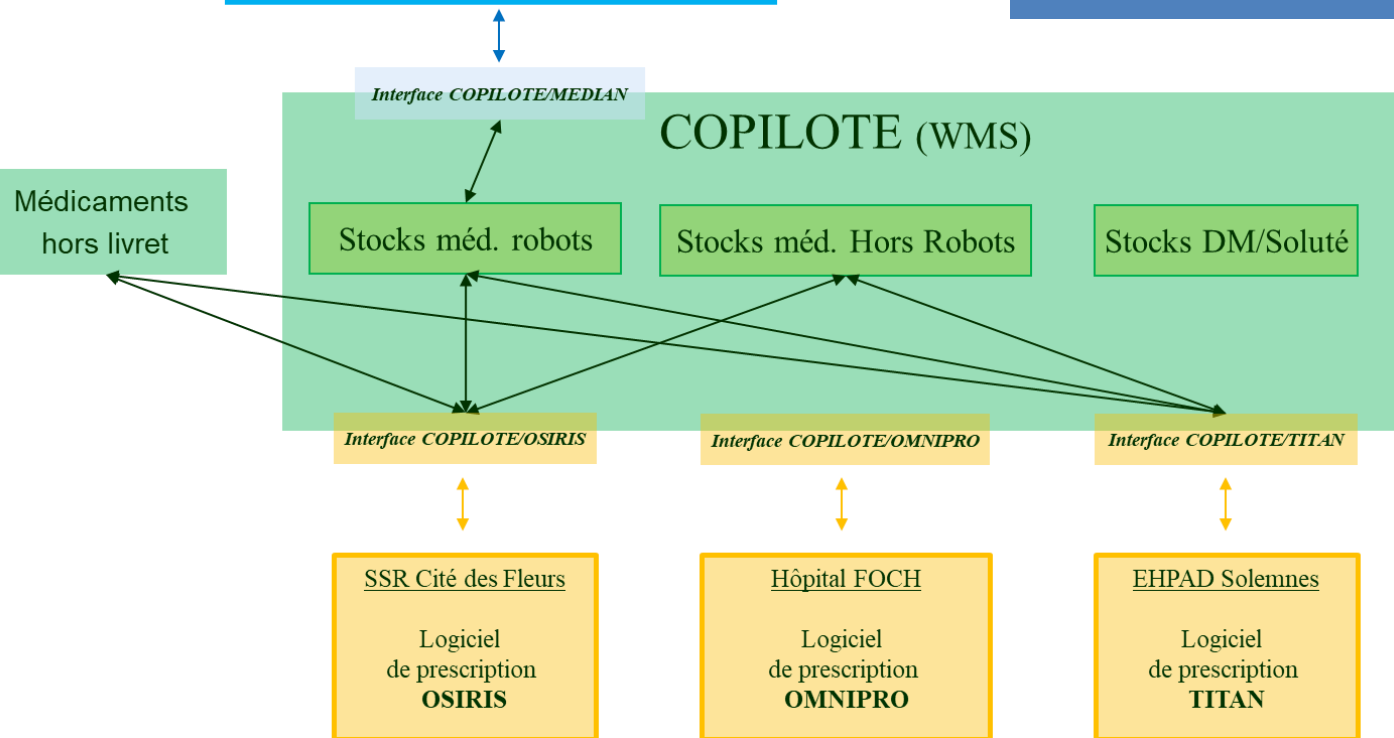
- Mise en place d'une démarche projet avec chaque établissement partenaire pour converger vers un **livret thérapeutique unique pour l'ensemble des ES** : médecins chef (SSR) ou médecins coordinateurs et généralistes de ville (EHPAD), pharmaciens (SSR),
- La mise en œuvre devra passer par un accompagnement des différents prescripteurs avec une attention toute particulière pour les EHPAD où les prescripteurs sont des médecins de ville, extérieurs à la structure.

# Organisation cible détaillée

## Système d'information pour la prescriptions de médicaments



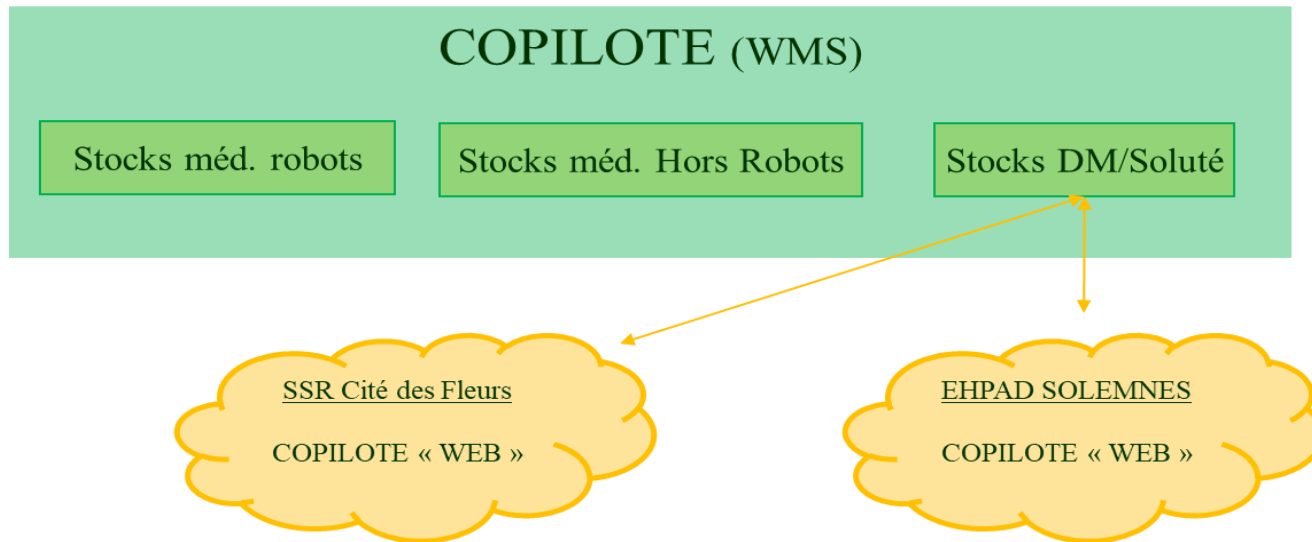
Pas de nécessité d'homogénéiser les différents logiciels de prescriptions : le logiciel Copilote assure l'interface entre la prescription (Osiris, Netsoins ou Titan)



# Organisation cible détaillée

Système d'information pour le renouvellement des dotations globales

Adressage de l'ensemble des demandes directement dans le logiciel COPILOTE, soit via un accès en local (Hôpital Foch), soit via la solution Web pour les sites distants (SSR et EHPAD)



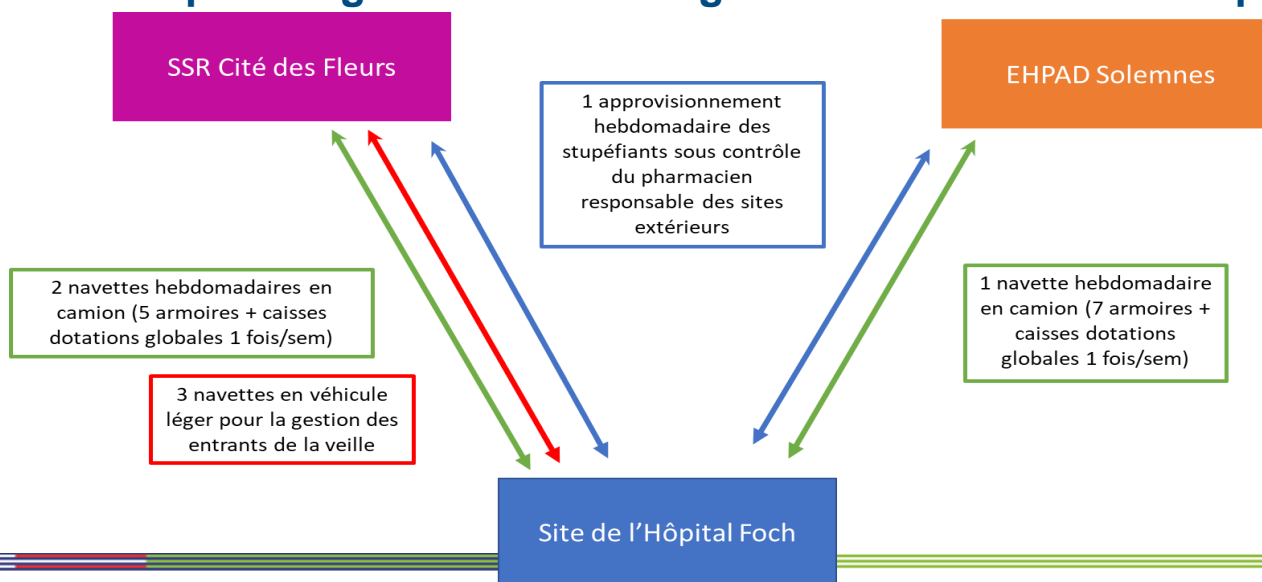
# Organisation cible détaillée

## Organisation logistique

### Approvisionnement par nature de produits

	Fréquence d'approvisionnement	Modalité d'approvisionnement	Responsabilité à la réception
Médicaments (hors stupéfiants)	Hebdomadaire (EHPAD) ou bi-hebdomadaire (SSR)	Livreur (prestataire extérieur)	Cadre ou IDE Référente
Médicaments stupéfiants	Hebdomadaire	Par le pharmacien	
DMS, solutés, Poches de nutrition entérale	Hebdomadaire (SSR) mensuel ou bimensuel (EHPAD)	Livreur (prestataire extérieur)	
Gaz médicaux	Selon consommation	Directement par le fournisseur	

### Couplage des transports légers avec la biologie afin de diminuer les dépenses +++





# EQUILIBRE ÉCONOMIQUE DU PROJET

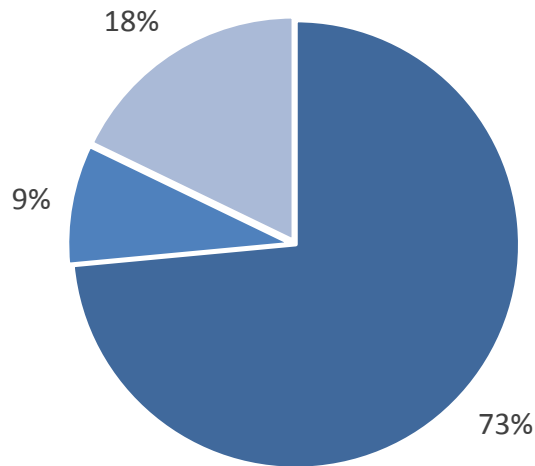


# Equilibre économique du projet

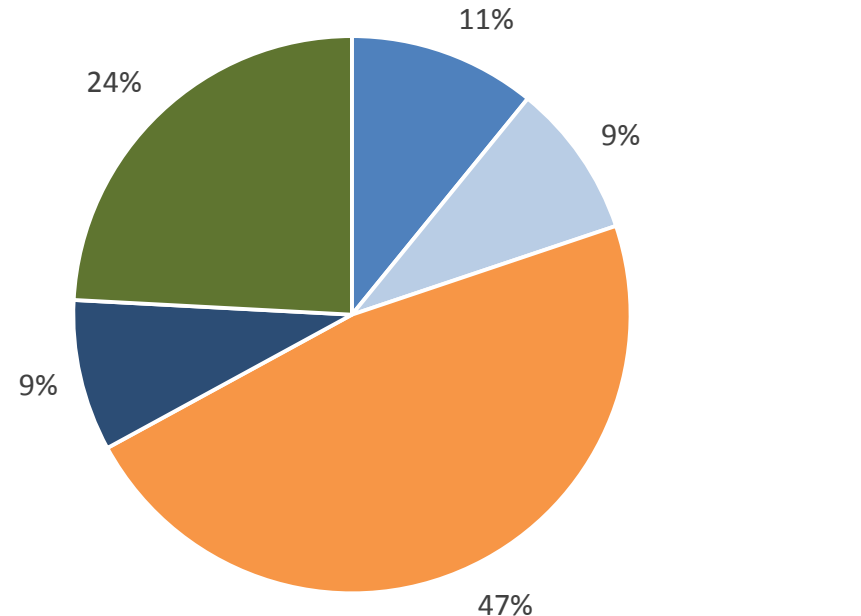
Un investissement partagé pour un cycle d'exploitation équilibré pour chaque acteur

Un investissement de 750 k€ ...

... pour un coût d'exploitation annuel de 460 k€  
(hors coûts des produits pharmaceutiques)



- Robots
- Logiciels (mise à jour de version et interfaces)
- Equipements logistiques



- Maintenance
- Consommables
- Coûts RH
- Livraison
- Amortissement

Un projet à l'équilibre à l'horizon 4 ans et à condition d'optimiser le fonctionnement des automates à saturation (400 lits hebdomadaires + 100 lits bi-hebdomadaires)

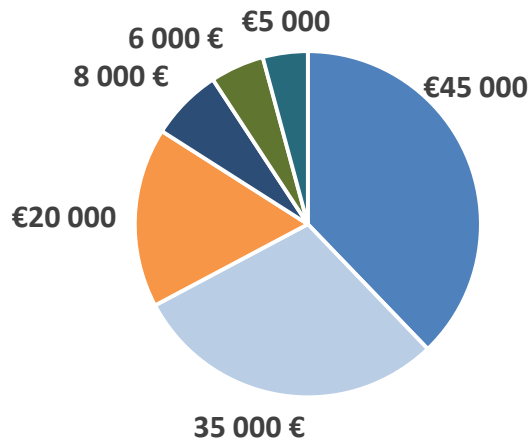
# Equilibre économique du projet

Zoom sur l'équilibre d'exploitation pour un EHPAD

Exemple de l'EHPAD Solemnes : 96 lits de GMPS 1627,87

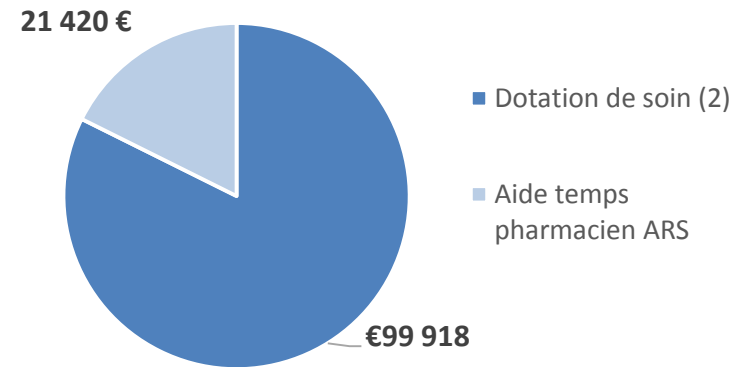


## Détail des charges



- Produits pharmaceutiques (1)
- RH
- Amortissement
- Maintenance
- Consommables
- Livraison

## Détail des produits



(1) = Produits pharmaceutiques inclus dans le périmètre du forfait AVEC PUI

(2) = nbre de lits x GMPS x (13,10€-12,44€)



# CONCLUSIONS ET CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

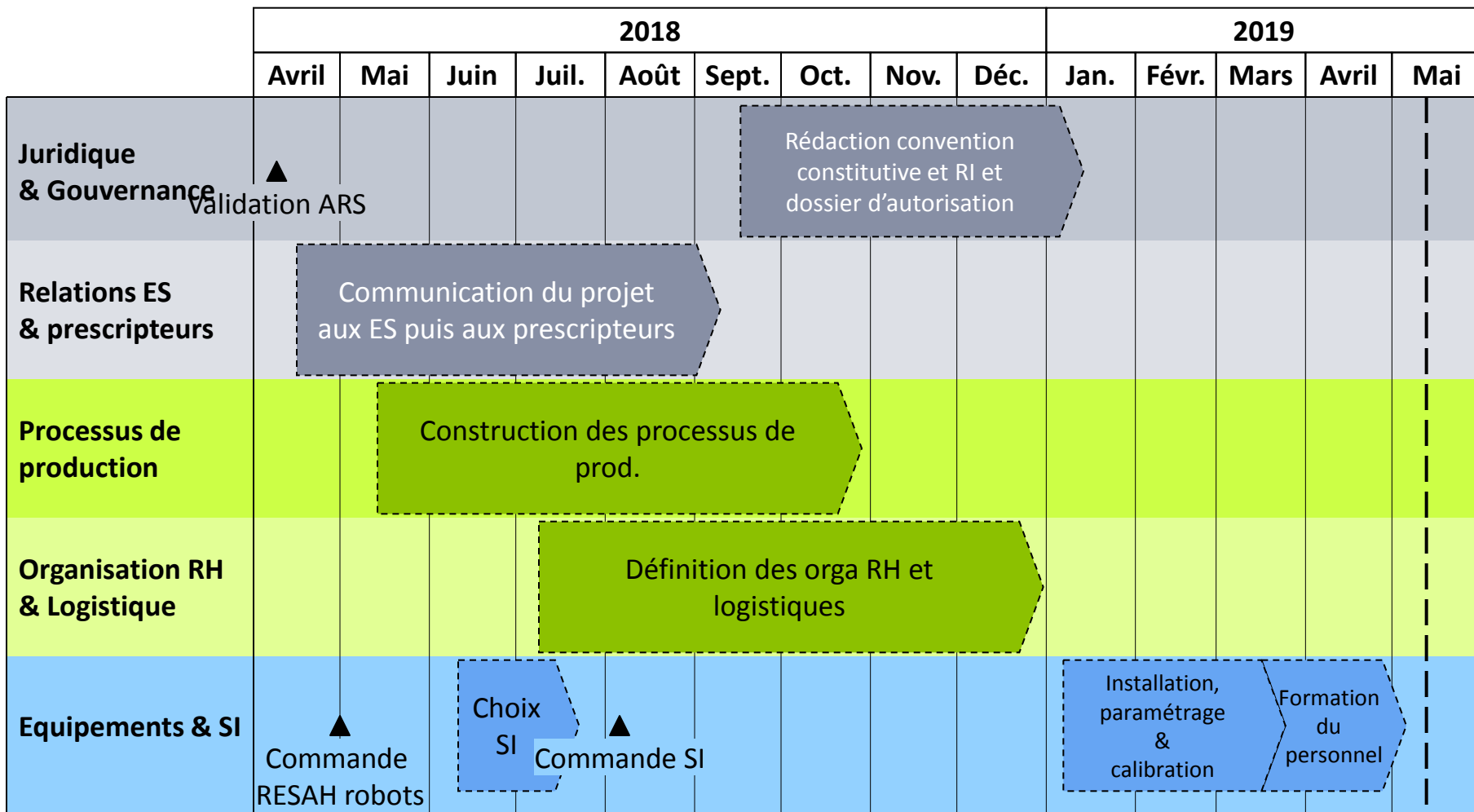
# Conclusions

## Les clés de réussite d'un projet de PUI de territoire

- **Un projet partagé** avec une mise à jour des pratiques de l'ensemble des ES: porter un intérêt sincère et une volonté collective au projet
- **Un projet sur mesure** : mener une réelle concertation avec l'ensemble des acteurs pour adapter les organisations aux besoins et spécificités de chacun
- **Un projet synonyme de qualité et sécurité**
  - Mener une analyse des risques précise pour les patients
  - Dimensionner les RH en cohérence avec les nouveaux besoins
- **Un projet collaboratif** : Trouver un sens collectif de services rendus au niveau de la PUI pour l'ensemble des établissements en charge
- **Une projet en coordination avec l'ARS** : Instaurer un échange régulier avec l'ARS tout au long des réflexion et bien en amont de la phase de dépôt des dossier administratifs (GCS et dossier d'autorisation)

# Calendrier de mise en œuvre

Une phase de réflexion indispensable à l'adéquation du projet aux besoins des différents acteurs



Réunion régionale - Automatisation de la prise en charge médicamenteuse : PUI & territoires

Paris 18 janvier Lancement de

# Remerciements

**Nous tenons à remercier plus particulièrement pour leur soutien précieux et constructif sur ce projet :**

- **EHPAD Solemnes : Eddy CHENAF et Viviane ELACHKAR**
- **Cité des Fleurs : Alain MOINARD et Maryline KALFA**
- **ARS : Didier JAFFRE, Marc BOURQUIN, Majid TALLA, Valérie GODINOT**